

COMMISSION DE GESTION 2021
RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION
ADMINISTRATION, MOBILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES

Objet : GESTION 2021

Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

La sous-commission chargée d'examiner le dicastère *ADMINISTRATION, MOBILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES*, composée de Matthias Blume, membre, et Mélanie Mojon, présidente-rapporteuse, remercie Madame la Syndique ainsi que son équipe pour le temps consacré à nous accueillir dans leurs locaux et à répondre à nos questions.

1. RENCONTRES, VISITES ET ENTRETIENS

La sous-commission chargée d'examiner la gestion de l'*ADMINISTRATION, MOBILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES* a participé à 4 séances en présence de Madame la Syndique :

Mardi 8 mars 2022, 17 h à 17 h 45 : Greffe municipal

Visite des locaux et discussion avec Monsieur Giancarlo Stella et Madame Mathilde Dalcher

Mardi 8 mars 2022, 17 h 45 à 18 h 30 : Mobilité

Visite des locaux et discussion avec Monsieur Giancarlo Stella et Monsieur Matthieu Plawecki

Jeudi 10 mars 2022, 11 h à 12 h 00 : Communication

Visite des locaux et discussion avec Monsieur Giancarlo Stella et Monsieur Le Fort

Jeudi 10 mars 2022, 12 h 00 à 13h 15 : Ressources Humaines

Visite des locaux et discussion avec Madame Laure Hauswirth

Nous avons eu l'occasion lors de ces discussions de pouvoir poser toutes nos questions. La plupart des réponses nous ont apporté satisfaction, mais certaines nous ont particulièrement interpellés.

2. HORAIRES DE L'ADMINISTRATION

Un vœu datant de 2018 concernant la modification des horaires de l'administration avait été reformulé l'année passée et avait obtenu comme réponse « *La réflexion est en cours. Un déploiement pourra avoir lieu d'ici la fin du 1er semestre 2021.* » Malheureusement, nous constatons qu'aucun déploiement n'a été réalisé en 2021. La seule action réalisée durant ce laps de temps a été une étude en automne 2021 auprès de 3'300 personnes avec un retour de réponses de 59%. Cette étude a été faite pour améliorer l'acceptation interne des futurs changements. Même si cette étude va certainement offrir certaines pistes intéressantes, nous déplorons toutefois le fait que rien n'ait été entrepris cette année déjà et les coûts engendrés par cette étude. La population attend depuis plus de 3 ans en vain et il aurait déjà pu y avoir des petites modifications de réalisées en attendant l'étude. Nous espérons donc qu'en 2022 ce vœu sera enfin mis en place par la Municipalité.

Vœu N° 1 - 2021 : Que la Municipalité mette en place en 2022 les nouveaux horaires de l'administration suite à la réception du résultat de l'étude réalisée en automne 2021.

3. DIGITALISATION DES SERVICES PROPOSES A LA POPULATION

En 2021, aucune prestation n'a été digitalisée. Nous avons été au regret d'apprendre le décès soudain du concepteur de formulaire qui était en charge de ceci. Malgré tout, nous déplorons qu'aucune action n'ait été mise en place à ce sujet afin de faire avancer la digitalisation en 2021. Il semblerait toutefois qu'un projet de « Portail Citoyen » soit en cours et qu'un groupe de travail ait été nommé avec des représentants d'autres communes romandes. Pour rappel, voici les services actuellement disponibles via le site internet : inscription aux marchés, inscription d'un chien, attestation d'établissement, demande de renseignements, demande de permis de fouille et empiètement, demande de place d'amarrage / d'entreposage et demande de subventions sportives pour les sociétés locales.

Vœu N° 2 – 2021 : Que la Municipalité améliore sa cyberadministration afin de permettre aux Morgiennes et Morgiens d'avoir accès aux services communaux sans devoir passer à un guichet.

4. VOTATIONS ET INITIATIVES

Nous avons eu l'occasion de discuter des processus de validation des initiatives. Toutes les données récoltées sont inscrites à la main dans un logiciel afin de vérifier leur validité. Ce processus est particulièrement long. Nous nous demandions s'il y avait une possibilité d'automatiser cette validation pour permettre une meilleure gestion des ressources.

Concernant les votations, il semblerait que les raisons d'invalidation les plus communes soient :

- Enveloppe remplie avec les bulletins de vote et la carte ou manque de la carte de vote
- Mauvaise date de naissance (date du jour par exemple)

A ce propos, nous trouvons judicieux qu'il y ait un rappel des règles plus récurrent de la part de la Commune sur « comment voter ». Une vidéo est déjà réalisée à ce sujet, dès lors il suffirait de la publier avant chaque votation par exemple pour tenter de sensibiliser la population.

5. AVENIR DES QUAIS

Les résultats des sondages réalisés en 2020 ont été publiés et leurs conclusions sont notamment :

- La majorité des sondés se montre favorable à de nouvelles restrictions les futurs dimanches d'été (78%), les dimanches toute l'année (67%) ainsi que les week-end d'été (88%) mais aussi les week-end toute l'année (56%). Seule la restriction tous les jours de l'année est jugée plutôt négativement par les sondés (43% d'avis favorables)
- L'accessibilité en voiture et le stationnement semblent importants pour les usagers et surtout aux yeux des commerçants. Aussi, la disparition des places de parcs le long de la route est une inquiétude plusieurs fois citée.

Il est à noter que le sondage a été réalisé dans des conditions particulières de situation COVID-19 et quasiment l'entier des réponses provenaient des usagers des quais qui ont voté via les QR code accessibles sur place. Au vu des résultats du sondage, il nous semble toutefois pertinent qu'un réaménagement des quais ait lieu afin qu'ils correspondent aux besoins des usagers, quels qu'ils soient : piétons, vélos ou véhicules.

Vœu N° 3 – 2021 : Que la Municipalité prenne en compte les résultats du sondage effectué, réaménage les quais de manière adéquate et mette en place un nouveau régime de circulation qui prenne en compte les préoccupations des Morgiennes et Morgiens ainsi que les nombreux acteurs de la Ville.

6. PARC A VELOS

Malheureusement très peu d'emplacements pour les vélos ont été mis en place en centre-ville. Ceci est dû aux normes des anciens bâtiments qui ne prévoyaient pas de parc à vélos à l'époque. La situation ayant changé et au vu de l'augmentation de l'utilisation des vélos en ville, il semble logique d'essayer de trouver de nouveaux emplacements, notamment dans la zone de Couvaloup ou de l'Hôtel de Ville afin que les vélos puissent se parquer dans des espaces prévus à cet effet. D'après le responsable mobilité, Monsieur Plawecki, plusieurs projets sont en cours pour palier à ce souci.

7. LE BULLETIN « REFLETS »

Le bulletin « Reflets » est publié 4 fois par an et imprimé à 10'800 exemplaires qui sont distribués à l'ensemble des ménages et entreprises de Morges. L'équipe communication se charge de coordonner cette publication et différents départements sont impliqués pour la rédaction d'articles. Les coûts externes se montent à environ CHF 13'350.- par numéro, ce qui fait un total de CHF 53'400.-

Afin de réduire l'impact environnemental de cette publication et son coût, il serait utile de laisser le choix du format aux lecteurs, comme cela est notamment déjà fait avec la Gazette interne de la commune. Chaque collaborateur peut choisir librement sa méthode de réception : format digital ou papier.

Nous avons éventuellement pensé à une solution qui serait d'inclure des bulletins réponses dans les prochaines éditions du « Reflets » afin qu'uniquement les personnes le souhaitant continuent à le recevoir en format papier dans le futur.

Les autres pourront le consulter de manière digitale. Pour les nouveaux habitants, l'opération pourrait être répétée afin que ceux-ci puissent aussi choisir leur mode de réception.

D'autre part, il serait aussi éventuellement utile d'avoir à l'interne les ressources de graphisme et de photographie afin que les coûts soient eux-aussi réduits. Il serait d'ailleurs intéressant que la Municipalité prenne en compte cet aspect pour les prochains postes vacants et recherche des collaborateurs polyvalents en communication qui puissent gérer les nombreuses publications de la Ville tant au niveau de la rédaction qu'au niveau du graphisme afin d'éviter les coûts externes ou proposer des formations aux collaborateurs en place afin qu'ils acquièrent ces compétences complémentaires à leur métier.

Vœu N° 4 – 2021 : Que la Municipalité demande dans les prochaines éditions du « Reflets » si les habitants souhaitent continuer à le recevoir en format papier ou s'ils préfèrent le consulter de manière digitale et que la Municipalité modifie en conséquence la distribution du « Reflets » selon les souhaits de chaque ménage.

8. SITE INTERNET

Le site internet de la Ville de Morges a été refait en 2021. Le choix du prestataire a été le même que celui qui avait déjà réalisé le site internet avant, car le CMS leur appartient et la Ville aurait dû tout recommencer s'il avait choisi un autre prestataire et les coûts auraient été trop élevés.

Cette dépendance de prestataire nous a semblé particulièrement inquiétante. En effet, de nombreux CMS open-source sont disponibles et personnalisables aux besoins de la Ville par toute agence professionnelle. Il est essentiel que la Ville de Morges puisse choisir ses prestataires selon des critères précis et pouvoir demander plusieurs devis afin de choisir le meilleur. Sans compter le risque lié à la disparition de cette agence, la Ville se retrouverait dans ce cas sans possibilité de modifier son propre site internet.

Vœu N° 5 - 2021 : Que la Municipalité trouve au prochain investissement une solution open source éditable par n'importe quelle agence professionnelle et qu'elle ne soit plus dépendante d'un seul prestataire.

9. GESTION RESSOURCES HUMAINES

De manière générale, nous saluons l'effort et la volonté de la Municipalité et de son équipe RH afin que les collaborateurs de la Ville se sentent bien dans leur travail. Toutefois, nous déplorons que certains engagements se soient faits attendre en 2021 à cause notamment du changement de Municipalité.

D'autre part, nous saluons aussi l'initiative d'offrir des bons d'achat auprès des commerçants et du cinéma de Morges aux collaborateurs de la Ville. Celle-ci a été très appréciée et le taux d'utilisation des bons a été de 71.04%, ce qui est plutôt un très bon résultat.

Une responsable sécurité a été engagée pour améliorer la sécurité et le bien-être des collaborateurs en septembre 2021. Celle-ci a réalisé en 2021 un tour des différents dicastères afin de pouvoir faire un rapport sur ceux-ci (celui-ci devrait être prêt en printemps 2022) Il peut sembler en effet, durant cette période, aussi courte soit elle, que des actions concrètes auraient déjà pu être réalisées.

Le département de la Police des constructions souffre depuis des mois de l'absence de la quasi-totalité de ses collaborateurs, laissant ainsi la population sans réponse aux demandes. Afin d'éviter des tensions inutiles, il serait utile d'informer que la prise en charge sera plus longue. Cette situation n'est pas tenable tant pour les collaborateurs restants qui sont mis sous pression ou pour la population qui doit attendre des mois pour avoir un retour. Il est donc primordial que dans des cas comme celui-ci, la Municipalité trouve des solutions temporaires afin que les services publics continuent de fonctionner le plus normalement possible et qu'il y ait une analyse sur les raisons de ces problèmes dans ce dicastère afin d'éviter que ceux-ci se reproduisent dans le futur.

4 vœux en suspens de la Commission de gestion concernent le dicastère *ADMINISTRATION, MOBILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES*. La Municipalité propose d'en classer 1. La Commission de gestion est favorable au classement de 2 vœux et au maintien des 2 vœux restants.

Vœu N° 01 – 2017 : Que la Municipalité considère comme objet prioritaire et stratégique tout ce qui a trait à la sécurité et dépose un rapport détaillé chaque année (par exemple dans le rapport de gestion) sur les mesures prises et les progrès accomplis dans ce domaine pour l'ensemble des dicastères.

Bilan de la Municipalité

Une responsable santé et sécurité au travail a pris ses fonctions le 13 septembre, à un taux d'activité de 80 %. Cette nouvelle fonction a été validée dans le cadre du budget 2021, elle est rattachée au Service des ressources humaines.

Les missions principales rattachées à ce poste sont de :

- mettre en œuvre la Politique de santé et sécurité au travail (SST) décidée par la Municipalité et participer à la reformulation du concept de sécurité associé ;
- évaluer les dangers et les risques présents sur les postes de travail des collaborateurs·rices travaillant pour la Ville ;
- proposer et accompagner l'implémentation de mesures préventives et correctives permettant d'éviter la survenue d'accident et de maladie professionnelles
- conseiller et soutenir le personnel, à tous les niveaux hiérarchiques, dans le respect et la mise en pratique des exigences légales en matière de SST.

Le périmètre de ce poste concerne les collaborateur·rices employé·es ou travaillant pour le compte de la Ville de Morges.

Le personnel encadrant est responsable de la mise en œuvre des mesures au sein de leur domaine de responsabilité.

Bien que très proches, les aspects relatifs à la conformité des bâtiments, la protection incendie, les concepts d'évacuation et la sécurité du public accueilli au sein des infrastructures de la Ville de Morges ainsi que la sécurité des biens et la cybersécurité sont du ressort d'autres services ou directions.

La Municipalité prévoit que chaque service développe dans le rapport de gestion les thèmes liés à la sécurité de sa compétence, ainsi, sauf avis contraire du Conseil communal, elle propose de classer ce vœu.

Proposition de la Commission de gestion

La commission propose de maintenir ce vœu, car à ce jour, nous n'avons pas encore reçu de rapport de sécurité et ne pouvons donc pas juger de la mise en application de ce dernier pour 2021.

Vœu N° 01 – 2018 : Que la Municipalité fixe des horaires d'ouverture des services à la population en adéquation avec les horaires des personnes travaillant à plein temps.

Bilan de la Municipalité

En raison de l'évolution des habitudes des citoyennes et citoyens et de la demande croissante en cyberadministration, la Municipalité a décidé de réaliser un sondage. Le questionnaire, adressés à un échantillon aléatoire de 3'300 personnes en octobre, visait à connaître les attentes et besoins de la population en termes d'accessibilité des prestations et de cyberadministration. Ces informations permettront à la Municipalité de faire les ajustements nécessaires. Les résultats sont attendus en début d'année 2022.

Proposition de la Commission de gestion

La commission propose de remplacer ce vœu par le vœu n°1 – 2021

Vœu N° 02– 2018 : Que la Municipalité pense à une utilisation plus large du hall de l'Hôtel de Ville par exemple pour des mini expos.

Bilan de la Municipalité

En raison de la situation sanitaire, le hall de l'Hôtel de Ville n'a pas pu être utilisé pour des expositions ou autres présentations de projet. Néanmoins, un concept est en cours d'élaboration, afin de mieux exploiter ce grand espace.

Proposition de la Commission de gestion

La commission propose le maintien de ce vœu.

Vœu N° 02– 2019 : Que la Municipalité informe la population sur les nouvelles lois ou règlements entrant en vigueur et veille à une communication à large échelle par les canaux qui sont à sa disposition.

Bilan de la Municipalité

La population a accès aux règlements sur les pages du site www.morges.ch. En fonction de la thématique explorée, le règlement ad hoc apparaît en bas de page. Ce vœu est pris en compte dans la refonte en cours

du site Internet de la Ville. Dès 2022, une page va être créée, qui rassemblera tous les règlements communaux. Par ailleurs, l'ensemble des lois et règlements édictés au niveau cantonale peuvent être consultés en ligne sur le site du recueil systéma du Canton de Vaud (rsv.vd.ch).

Proposition de la Commission de gestion

La commission propose de classer ce vœu sachant que les informations sont accessibles à tous.

6. CONCLUSION

Nous avons eu beaucoup de plaisir à rencontrer les équipes en charge du dicastère *ADMINISTRATION, MOBILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES* et remercions chaleureusement Mme la Syndique ainsi que toutes les personnes rencontrées pour leur disponibilité.

De manière générale, il semble que l'ambiance soit positive, que les collaborateurs aient de bonnes conditions de travail et soient motivés à effectuer leurs tâches de la meilleure des manières. Ce climat bienveillant est capital pour la bonne marche du service public et nous sommes ravis que la Municipalité ait à cœur de préserver ceci.

De plus, nous saluons la possibilité offerte à tous les collaborateurs de pouvoir profiter de formations continues et de permettre ainsi qu'ils puissent s'épanouir et évoluer au sein de la Ville de Morges.

Nous espérons que nos vœux et remarques seront pris en considération et que nous aurons la joie de voir se réaliser de nombreux projets en 2022.

Pour la commission de gestion :
La présidente

Emilie Bovet

Pour la sous-commission ABC :
La présidente

Mélanie Mojon

Rappel des vœux 2021 :

Vœu N° 1 - 2021 : Que la Municipalité mette en place en 2022 les nouveaux horaires de l'administration suite à la réception du résultat de l'étude réalisée en automne 2021.

Vœu N° 2 – 2021 : Que la Municipalité améliore sa cyberadministration afin de permettre aux Morgiennes et Morgiens d'avoir accès aux services communaux sans devoir passer à un guichet.

Vœu N° 3 – 2021 : Que la Municipalité prenne en compte les résultats du sondage effectué, réaménage les quais de manière adéquate et mette en place un nouveau régime de circulation qui prenne en compte les préoccupations des Morgiennes et Morgiens ainsi que les nombreux acteurs de la Ville.

Vœu N° 4 – 2021 : Que la Municipalité précise dans les prochaines éditions du « Reflets » si les habitants souhaitent continuer à le recevoir en format papier ou s'ils préfèrent le consulter de manière digitale.

Vœu N° 5 - 2021 : Que la Municipalité trouve au prochain investissement une solution open source éditable par n'importe quelle agence professionnelle et qu'elle ne soit plus dépendante d'un seul prestataire.